

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1071** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Crise politique CACH - FCC

(Lire en page 3)

La Cenco offre ses bons offices



Climat politique

Augustin Kabuya traduit en justice par le ministre des (Lire en page 3)
Finances!

CAN 2022

RDC-Angola ce samedi au stade des Martyrs (Lire en page 11)

Reportage photographique (suite)

Bain de foule géant pour Moïse Katumbi à Kinshasa (Lire en pages 7) (P. 3)

RDC - RWANDA

Allègement des conditions de traversée des frontières

Les conditions de traversée des frontières entre le Sud-Kivu et le Rwanda sont allégées pour les étudiants, enseignants, médecins, et autres fonctionnaires résidents.

Ces mesures qui entrent en vigueur mercredi 11 novembre, ont été prises à l'issue d'une réunion tenue entre le gouverneur de province du Sud-Kivu et son homologue de la province de

l'Ouest du Rwanda, Alphonse Munyiatwali, dans la journée du même mercredi à Bukavu.

Les deux parties ont également convenu de faciliter l'entrée sur leurs territoires respectifs des petits commerçants transfrontaliers.

Par ailleurs, les personnes autorisées à traverser les deux frontières restent soumises aux mesures de prévention et de surveillance sanitaire contre la Covid-19.

Gestion foncière

Le gouvernement appelé à améliorer la gestion de la gouvernance foncière et forestière

Le gouvernement de la République de la République démocratique du Congo est appelé à améliorer la gestion de la gouvernance foncière et forestière. C'est la principale recommandation des journées sociales du centre d'études pour l'action sociale (CEPAS) organisées du 9 au 11 novembre à Kinshasa.

Selon le directeur du CEPAS, Alain Nzadi, les participants à cette édition 2020 ont convenu que les projets miniers et agricoles devraient obtenir, de la part des populations concernées, un consentement préalable. Aussi, a noté le père Alain Nzadi, les millions d'hectare des terres arables devrait contribuer à éradiquer la faim au pays, tandis que

l'énorme potentiel minier devrait cesser d'être source de guerres et des crimes contre l'humanité.

«La terre, c'est le pouvoir et contrôler la terre c'est contrôler la société. Les panelistes ont appelé la société civile à jouer son rôle de sensibilisation à une gouvernance foncière responsable, dans le secteur minier et forestier. Il est vrai que les grands projets agro-industriels, de l'envergure de Bukangalonzo, malgré les implications sociales inévitables sur les populations locales, peuvent contribuer au développement de la RDC, notamment en diminuant la dépendance à l'importation qui fait perdre des milliards des dollars au pays. Encore

C'est depuis le 15 août que les frontières sont officiellement ouvertes entre le Sud-Kivu et le Rwanda. Mais dans la pratique, la libre circulation des personnes était un véritable chemin de croix tant les conditions à remplir étaient complexes. Ce qui poussaient les personnes décidaient alors de traverser clandestinement à leurs risques et périls.

faut-il que le montage, et l'exécution des dits projets obéissent aux règles de redevabilité claires et strictes. Si toute expropriation, aussi légale soit elle, doit obtenir de la part des populations concernées, un consentement préalable, donne librement et en connaissance de cause», a déclaré Père Alain Nzadi.

Ses assises de trois jours, axées sur l'accaparement des terres et les défis fonciers en RDC, ont été officiellement clôturées mercredi 11 novembre à Kinshasa.

Elles ont été organisées en collaboration avec l'Université Loyola du Congo et le réseau Ecclésial du Bassin du Congo.

L'ambassadeur suisse Nicolas Simard

Il y a un blocage «visible et sensible» dans la coalition FCC-CACH

Il y a un blocage «visible et sensible» dans la coalition Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (CACH), a fait remarquer, mardi 10 novembre 2020, l'ambassadeur du Canada, Nicolas Simard. Dans une interview accordée à Radio Okapi, il pense que cet obstacle empêcherait des changements voulus par la population.

« Sans prendre parti, parce que je représente une position de neutralité, mais je crois qu'il est reconnu qu'il est tout à fait normal de trouver des mécanismes par lesquels, sortir de l'impasse actuelle, pour être en mesure de livrer des changements auxquels souhaite la population politique »,

a ajouté Nicolas Simard.

Selon lui, le Canada est disposé à soutenir les acteurs politiques qui travaillent pour le changement souhaité par le peuple congolais dont l'amélioration des conditions sociales, à la création des emplois, à la lutte contre l'impunité et surtout à l'avènement de l'Etat de droit.

« Je souhaite vivement, je ne serai peut-être pas là, parce que je vais quitter dans les prochaines semaines, que les leaders politiques de tous les côtés auront la maturité nécessaire pour s'entendre et livrer un programme de changement qui donne des résultats concrets pour la population congolaise », a ajouté l'ambassadeur du Canada. **Radio Okapi**

CONSULTATIONS NATIONALES

Le PPRD envisage des sanctions contre Jean-Pierre Lihau

La rencontre entre le député national Jean-Pierre Lihau et le président de la République, Félix Tshisekedi, n'a pas plu à certains cadres de son parti, le PPRD (Parti pour la reconstruction et la démocratie) de l'ex-chef de l'Etat Joseph Kabila.

C'est le cas de Ferdinand Kambere, secrétaire permanent adjoint de ce parti.

Dans une interview accordée à 7SUR7.CD, hier jeudi 12 novembre 2020, Ferdinand Kambere, secrétaire permanent adjoint du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie a fait savoir que des mesures disciplinaires seront prises contre Jean-Pierre Lihau, élu de Bumba.

« Nous avons dit qu'il a fait un cas d'indiscipline. Il sait bien que les partis politiques sont gérés par les statuts et règlements intérieurs, les mesures disciplinaires sont dedans. Mais, en ce qui concerne son mandat la constitution et la loi de la République gèrent le mandat, donc le parti à tout moment devra lui imposer parce qu'il a agi en toute responsabilité politique, lui-même l'a dit. Mais,

il connaît les conséquences quand on quitte volontairement son parti. Un politicien quand il fait des déclarations politiques que je viens soutenir un camp opposé à l'autre alors qu'on est auteur d'un mandat d'un parti politique, il sait bien la conséquence », a déclaré Ferdinand Kambere.

Et de poursuivre : « Il y a une commission qui statue sur le cas et prendra la décision. Moi, je suis qu'un membre du PPRD et je crois que pour le cas d'indiscipline ça passe par une commission de discipline qui va statuer, et on devra voir les autres conséquences qui seront tirées par l'institution à laquelle il appartient ».

Il sied de rappeler que J.P.Lihau avait rencontré Félix Tshisekedi dans le cadre des consultations nationales lancées par le chef de l'Etat, afin de créer une Union sacrée de la Nation.

Signalons également que le front commun pour le Congo (FCC), dont le PPRD fait partie, avait interdit à ses membres de participer à ces consultations.

Roberto Tshahe

Jeanine Mabunda attendue au Conseil d'Etat le 18 novembre



La présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, est attendue le 18 novembre courant au Conseil d'Etat, pour y être entendue, suite à la plainte déposée contre le bureau de cette chambre législative pour violation des textes. En effet, selon le député national Fabrice Puela, le Bureau que dirige Jeanine Mabunda n'a pas respecté les dispositions du Règlement intérieur sur le délai à observer pour présenter le rapport financier de la session ordinaire de mars.

Ainsi, Puela ne jure que sur le départ de Mabunda et de toute son équipe. Le Conseil

d'Etat devra donc les départager dans quelques jours, au moment où le climat politique actuel est dominé par la guéguerre le FCC – CACH.

Du côté de l'Assemblée nationale, on juge la démarche de Puela irrégulière.

Le rapporteur de l'Assemblée nationale affirme que le rapport financier a été déposé et soumis à la plénière dans le délai.

Invité par le comité des stages de l'Assemblée nationale, l'élu de Matadi s'est montré déterminé à aller jusqu'au bout de cette initiative. congoactu.net

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Chef de Rubrique
Béni Joel Dinganga

Collaborateurs
- Paul Eyenga
- Gaston Liyande

PAO
A. Salumu

Direction commerciale et financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Distribution
Bertin Sefu

Images
Dieudonné Kanyinda

Crise politique CACH - FCC

La Cenco offre ses bons offices

Les rapports n'ont jamais été bons entre les parties en coalition pour la gestion du pouvoir. Sur fond de maintien et de retour au pouvoir, les deux « alliés » qui n'ont pas éteint leurs ambitions du pouvoir se sont illustrés par des accrochages ayant eu une incidence négative sur la situation générale du pays. Le drame est que ces frictions n'ont pas attendu un jour, le temps pour la population de savourer les vertus d'une « alternance pacifique » tant vantée. Conduites visiblement par les radicaux des deux camps, les relations ont vite grippé entre les deux parties, avant d'atteindre l'hypoténuse avec la nomination des juges constitutionnels par le chef de l'Etat.

Désireux d'imprimer une empreinte positive au pays, le chef de l'Etat n'a pu se laisser marcher sur les doigts. Aussi a-t-il changé le fusil d'épaule en annonçant l'amorce des consultations nationales devant déboucher sur la



mise sur pied d'une « Union sacrée », considérée par l'autre partie comme une antidote au « deal » Cach - Fcc. Au départ, le Fcc s'est opposé aux consultations en cours, mais ses membres sont loin d'obtempérer.

Afin d'éviter un remake de crise politique au pays, les prélats catholiques ont entrepris de désamorcer la bombe. Les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) qui ont préalablement échangé avec le

président Félix Tshisekedi, dans le cadre de ces consultations, ont rencontré l'ex-président de la République, Joseph Kabila.

Bien que rien n'a filtré de cette rencontre, il n'est pas exclu que les échanges aient tourné autour de l'impératif de conduire le pays vers l'orbite de développement. Sûr que les prélats catholiques avaient prévenu le chef de l'Etat sur leur déplacement de Kingakati, et qu'ils ne pouvaient pas man-

quer de transmettre à leur interlocuteur, la position de Félix Tshisekedi.

Même démarche, même formule pour les évêques qui ont conféré le même jour avec Martin Fayulu, président de l'ECIDé, opposé jusque-là aux consultations initiées par le Président de la République. Au regard de la situation actuelle, toutes les bonnes consciences se rangent derrière toute initiative tendant à sortir le pays de la léthargie actuelle, consécutive à la mauvaise exploitation de la vertu de « coalition ».

Le plus important à sauver est le Congo, répètent tous ceux qui – quelle que soit leur obédience politique – franchissent le perron du Palais de la Nation.

LR

Climat politique

Augustin Kabuya traduit en justice !

Le ministre des finances, Sele Yalaghuli, a déposé, mercredi 11 novembre, au procureur général près la Cour d'Appel de Kinshasa-Gombe, une plainte contre le secrétaire général de l'UDPS Augustin Kabuya, au procureur général près la Cour d'Appel de Kinshasa-Gombe.

"Le fait que monsieur Augustin Kabuya se soit permis dans ses propos incendiaires de faire allusion personnellement à moi et à trois reprises dans son discours des menaces et d'appel à la violence à mon endroit particulièrement, me fonde à vous saisir et dénoncer ce comportement infractionnel contre ma personne, convaincu que vous appliquez la loi pénale dans sa rigueur. Ces faits sont prévus et punis par le code pénal congolais en ses articles 74, 159 et 160, livre II", a avancé Sele Yalaghuli dans sa plainte, selon actualite.cd.

L'Asadho désapprouve

L'Association africaine de défense des droits de l'homme, ASADHO, a condamné ce jeudi 12 novembre les propos tenus par le secrétaire général a.i de l'UDPS, Augustin Kabuya contre les membres du FCC lors d'un rassemblement mardi dernier à Kinshasa.

« L'Asadho condamne fermement les propos tenus par le secrétaire général de l'UDPS contre les membres du FCC. Nous lui rappelons que la violence quelle que soit sa nature n'est pas acceptable dans une démocratie », a réagi Jean-Claude Katende. L'Ong rappelle à Augustin Kabuya que ses propos sont de nature à susciter des violences au pays.

En rappel, lors d'une matinée politique, Augustin Kabuya a annoncé l'opération «Toyebi ndako », pour dire au Front commun pour le Congo, FCC, que l'UDPS répondra coup sur coup sur toutes les actions qu'il aura à entreprendre.

L'ACAJ condamne

Pour sa part, l'association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ), condamne avec la dernière énergie les propos tenus par Augustin Kabuya, qui a promis l'exil aux caciques du Front commun pour le Congo (FCC) qui tenteraient d'entraver les actions du président Félix Tshisekedi. « Ils ne sont pas différents des mobutistes, et que son parti politique était prêt à faire revenir à ces derniers les événements de 1997 ».

Ce faisant l'ACAJ attire l'attention de partis politiques et ligues des jeunes y affiliées, sur le fait que l'incitation à la violence et la haine tribale est une infraction punissable par la loi pénale.

Propos « incendiaires »

Bien avant, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo s'est élevé contre « les propos incendiaires attribués à un responsable de l'UDPS, qui sont de nature à inciter à la violence ». Par conséquent le BCNUDH « met en garde contre de tels propos et appelle les acteurs politiques de tous bords de s'abstenir de tenir des discours pouvant porter atteinte à la paix et à la cohésion sociale ». Cette instance de l'ONU note que « les menaces contre les personnes et leurs biens sont contraires à la loi et aux exigences d'une société démocratique ».

Le BCNUDH « invite les autorités à prendre des mesures pour prévenir et sanctionner leurs auteurs ». Dont acte.

LR

Leïla Zerrougui : « Seule, la guerre n'amène pas la paix, la justice doit aussi faire son travail »



La cheffe de la MONUSCO, Leïla Zerrougui

« Seule, la guerre n'amène pas la paix. La justice doit aussi faire son travail et tout le monde doit s'y impliquer », a déclaré mercredi 11 novembre, la cheffe de la MONUSCO, Leïla Zerrougui. A la sortie de l'audience que lui a accordée le maire de la ville de Beni (Nord-Kivu), elle pense qu'en plus des opérations militaires, tout le monde à son niveau est appelé à œuvrer pour la paix en décourageant toutes les antivaleurs pour y arriver.

« Ce qui est en train de se passer dans cette zone [de Beni], il y a beaucoup de choses à faire pour ramener la paix. Il n'y a pas que la guerre, qui ramène la paix. Il y a aussi le travail de la justice, il y a aussi le travail de la police, il y a les projets qui ramènent le développement, réconcilier les communautés qui ne vivent pas ensemble... beaucoup de

choses qu'on doit faire, ramener le développement c'est aussi un volet de ramener la paix », a conseillé Mme Zerrougui.

Elle a fait remarquer que des groupes armés étrangers survivent depuis des années dans la zone de Beni.

« C'est qu'il y a de la complicité », a-t-elle estimé, tout en appelant tout le monde à travailler « pour identifier leurs responsables. »

« Ceux qui ne le veulent pas, il faut mettre de la pression sur eux, il faut mener des opérations contre eux, les étrangers doivent rentrer chez eux, les Congolais, s'ils ont fait quelque chose de mal, qu'ils répondent devant la justice. Et après ils subiront leurs peines ou sinon, ils subiront les opérations militaires », a ajouté la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC,

Consultations

Certains membres du FCC prennent une part active

La plateforme de l'ancien président Joseph Kabila avait dit, à l'issue d'une retraite le week-end dernier, qu'elle ne participerait pas aux consultations de Félix Tshisekedi pourtant sur le terrain situation se présente autrement.

Le mot d'ordre du FCC, la coalition pro-Kabila, est-il suivi ? La plateforme de l'ancien chef de l'État avait dit, à l'issue d'une retraite le week-end dernier, qu'elle ne participerait pas aux consultations de Félix Tshisekedi, mais qu'elle était prête à discuter dans le cadre de l'accord de coalition que l'ancien et le nouveau chef de l'État avaient signé. Un mot d'ordre de boycott avait été officiellement passé avant même cette déclaration, selon des membres du FCC. Mais même s'il est globalement respecté, certaines personnalités et députés du FCC se présentent quand même aux consultations du président Tshisekedi.

Pius Mwabilu et Modeste Bahati

Il y a ceux qui avaient déjà opéré un rapprochement avec Félix Tshisekedi, comme l'ancien ministre de l'Économie Modeste Bahati Lukwebo. Avec sa quarantaine de députés, son regroupement politique était considéré, à l'issue des élections 2018, comme le plus important du FCC après le PPRD de Joseph Kabila. Mais depuis l'an dernier, il fait face à une fronde au sein de l'AFDC. Plus d'une vingtaine de ses élus avait prêté allégeance à la ministre du Travail, Néné Nkulu, resté fidèle au FCC, mais Modeste Bahati Lukwebo a obtenu une décision de justice en sa faveur.

Autre exemple, le ministre d'État en charge de l'urbanisme et de l'habitat, Pius Mwabilu, reçu mercredi par le président Tshisekedi. Lui aussi connaît des problèmes du même ordre, depuis qu'il a participé à la prestation de serment des juges constitutionnels désignés par Félix Tshisekedi, cérémonie boycottée par le FCC. Une décision de justice a tranché le conflit en sa faveur, mais il fait face lui aussi à une fronde au sein de son groupe Alliance pour l'avenir et alliés (AAA) qui compte 20 députés.

En effet, le ministre d'État à l'Urbanisme et Habitat (FCC), Pius Mwabilu a été reçu, comme person-

nalité politique, par le président de la république, Félix Antoine Tshisekedi, mercredi 11 novembre 2020, au Palais de la nation dans le cadre des consultations présidentielles.

Au sortir de cet entretien, le triple élu du Mont Amba s'est confié à la presse. « J'ai été invité comme personnalité politique. Mais, cela n'enlève en rien le fait que je sois l'Autorité morale du Congrès national congolais (CNC), mon parti, et mon regroupement politique Alliance pour l'avenir », a-t-il déclaré à la presse. Le président du CNC a indiqué qu'en tant que député national, il est d'abord au service du peuple. « Il faut aller de l'avant », a-t-il réagi au sujet de la situation politique actuelle. « On 'est pas député national pour sa propre famille. Je reste au service de mon peuple », a ajouté l'élu du Mont Amba. À la question de savoir sur quoi ont porté les échanges avec le Chef de l'État et ce qu'il pense de l'idée de création de

l'Union sacrée, Pius Mwabilu a répondu : « Je ne peux pas livrer le contenu de nos échanges avec le président de la République. Tout ce que vous devez savoir, comme républicain, je suis venu répondre à l'invitation du Chef de l'État pour parler des questions qui concernent l'avenir de notre pays, notre peuple et son bien-être pour le développement de notre pays ».

Pour le patron promoteur du groupe de presse l'Avenir, « ce n'est pas un problème de liberté face à sa famille politique mais de bon sens. Lorsqu'on a été élu trois fois dans ce pays comme député national, avec les responsabilités qui sont les miennes, on enlève la casquette personnelle pour porter celle de notre peuple. Il faut privilégier l'intérêt général que l'intérêt personnel ». « J'ai réservé la primauté de mes échanges avec le président de la République à mes camarades du parti et du regroupement. Je peux vous rassurer

que nous avons échangé sur des questions importantes qui concernent l'avenir de notre nation. Il faut aller de l'avant, il faut des réformes. C'est très nécessaire. Donc, comme républicain, je suis venu répondre à l'invitation du Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi », a-t-il précisé.

À ces consultations présidentielles, on a vu aussi l'ancien président du Sénat Leon Kengo Wa Dondo, qui avait rencontré Joseph Kabila quelques jours plus tôt.

On voit encore des membres du FCC participer sous couvert de différentes appellations, des caucus de députés aux délégations provinciales. Cinq gouverneurs y sont allés spontanément, les autres ont dû être convoqués par le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur issu des rangs de Félix Tshisekedi. « Mais les discussions les plus importantes se déroulent derrière des portes closes et loin des caméras », assure un proche du président

Consultations

L'UNC s'est rendue au Palais de la Nation

Les journées de consultations présidentielles se poursuivent, mais ne se ressemblent pas. Deux invitations seulement avaient été lancées pour ce mercredi. L'une a été adressée à l'UNC de Vital Kamerhe, le directeur de cabinet du président Félix Tshisekedi, officiellement toujours détenu suite à sa condamnation pour détournements de fonds dans le cadre du programme des 100 jours du chef de l'État. Certains au sein du parti assuraient que l'UNC ne participerait pas à ces consultations sans garanties quant à la libération de Vital Kamerhe. Pourtant, le parti était bien représenté. En effet, conduite par le Secrétaire général a.i. du parti, Aimé Boji Sangara, la délégation de l'Union pour la nation congolaise (UNC) a été reçue, mercredi 11 novembre 2020 au Palais de la nation, par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Forte de 18 personnes, y compris les partis alliés, la délégation de l'UNC a eu près d'une heure d'échanges avec le Chef de l'État. Devant la presse, le chef de la délégation s'est montré très réservé.

Aimé Boji Sangara a déclaré avoir réservé au Chef de l'État la primeur du contenu du mémo de l'UNC. « Nous sommes un grand parti et allié de l'UDPS. Nous sommes du CACH. Il est tout à fait normal que, quand le Chef de l'État prend une initiative salubre pour notre population importante, que nous venions répondre à son invitation », a déclaré Aimé Boji. « Nous avons échangé dans un climat serein, convivial entre membres de la même famille politique. À ce stade, nous pensons qu'il n'est pas approprié de vous révéler le contenu de nos échanges. Comme vous le savez, Il a promis qu'à l'issue de ces consultations, il va s'adresser à la nation », a fait savoir Aimé Boji. Le Secrétaire général a.i. du parti cher au meilleur élu de la République, Vital Kamerhe, a ajouté : « Nous sommes convaincus que certaines de nos idées et propositions se retrouveront dans son adresse à la nation. Et, en ce moment là, nous tous on va nous retrouver pour discuter sur ce discours qui sera le plus important ».

À la question de savoir s'ils ont évoqué le cas de Vital Kamerhe

avec le président Félix Antoine Tshisekedi, l'ancien ministre du Commerce extérieur a répondu : « Nous avons évoqué toutes les questions importantes. Nous ne sommes pas ici pour spéculer, nous sommes venus répondre à l'invitation du Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi », a-t-il répondu sans donner plus de détails. Pour ou contre le maintien de la coalition FCC-CACH ? Ce proche de Vital Kamerhe appelle l'opinion à la patience pour savoir ce que dira le Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi, à l'issue de ces assises. « Le Chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi est en train de consulter. Je pense que nous devons prendre notre mal en patience et attendre patiemment que le Chef de l'État parle aux Congolais. C'est à lui la primeur de dire aux Congolais ce que le peuple congolais lui a dit à travers les consultations », a-t-il conclu. Principale alliée de l'UDPS avec laquelle elles forment le CACH, l'UNC appuie totalement l'initiative du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Louis-Paul Eyenga

ENERGIE**Dépassement budgétaire : plus de 1000% !**

Le fonctionnement du cabinet présidentiel de la RDC a connu un dépassement budgétaire de 1146%.

C'est le député Fofo Konzi qui l'a dénoncé ce mercredi 11 novembre 2020 après une plénière consacrée au projet de reddition des comptes de l'an 2019; présenté aux élus nationaux par le ministre des finances, Sele Yalaguli.

Selon cette communication du ministre Yalaguli, les dépenses de la Présidence en 2019 prévues pour 57 milliards de dollars, ont dépassé 300 milliards par des ordonnancements.

Cela serait dû au fait que plusieurs projets non budgétisés ont été exécutés et d'autres qui l'ont été, ont été exécutés à un niveau très élevé.

«Il a été fustigé un dépassement important ds l'exécution du budget 2019. Lié notamment, à un certain nombre de projets qui ont été exécutés alors que non budgétisés, ou budgétisés mais exécutés à un niveau extrêmement élevé», dit le ministre Sele.

Cette situation a mis en colère des députés qui, dans tous leurs états ont appelé à une commission d'enquête pour auditer sur ce qu'ils appellent détournement

au sein du cabinet du Chef de l'État.

Pour le député Pasi Zapamba, ces genres de dépassement sont qualifiés des détournements. «Ces genres de dépassement constituent ce que nous appelons, détournement», Pasi Zapamba

Ngoy Kasanji lui pense que leur allié avec qui ils dirigent doivent se taire au vu de la dilapidation qu'ils ont fait des finances publiques en leur première année de règne.

«Entre Janvier 2019 et septembre 2019, l'argent de la république a été dilapidé», déclare Ngoy Kasanji qui dénonce le dépassement à la Présidence de la République. Avant de dire, «Ce sont des personnes qui doivent se taire».

Pour sa part, le député Fidèle Likinda qui dénonce la gestion amateur de la République, promet de saisir le bureau de l'Assemblée nationale pour qu'elle enquête sur ces dépassements du budget de la Présidence de la République.

«Nous allons demander au bureau de l'assemblée nationale, d'initier une commission d'enquête pour voir comment on a dilapidé l'argent», a-t-il déclaré.

Jean-Luc M.
MCP

Mines**Les exportations en baisse !**

Suite à la baisse du volume d'exportations dans le secteur minier, le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) peine à renflouer le compte du Trésor avec les redevances minières.

C'est ce qui ressort du rapport de la conjoncture économique rendu public à l'issue de la réunion tenue le mardi 10 novembre 2020.

Selon les éléments fournis par le ministre des mines, Willy Kitobo, « la production minière se maintient alors que les exportations ont quelque peu baissé ». Au moment où le cuivre a gagné quelques points sur le marché international, a-t-il renseigné, le cobalt s'est maintenu. Etant donné que les exportations ont baissé, cela a eu des conséquences sur les redevances minières de l'État au niveau des exportations.

Dans un autre registre, le comité de conjoncture économique réuni, le mardi 10 novembre 2020, constate également l'augmentation des prix, consécutive à la complication du commerce international.

Selon le vice-premier ministre et ministre du Budget, Jean-Baudouin Mayo, les importations et les exportations au niveau mondial ont connu des reculs qui se sont répercutés aussi sur l'économie de la RDC.

Face à cela, le Gouvernement central a pris des dispositions pour qu'il n'y ait pas des débordements, en prévision des fêtes de fin d'année.

Concernant le taux de change, il est fait état de la stabilité de taux de change à l'indicatif, avec une légère appréciation de 0,26 % au niveau du marché parallèle.

ZE

Assemblée Nationale**80 questions bombardées à Eustache Muhanzi face au défi de la desserte en eau et électricité**

La commission Aménagement du Territoire et Infrastructures de l'Assemblée Nationale a auditionné, le mardi 10 novembre 2020, le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, Eustache Muhanzi sur la problématique de l'électricité et de l'eau surtout dans la ville de Kinshasa.

Eustache Muhanzi devait répondre à près de 80 questions de cette commission. Il y a entre autres la question sur le taux de desserte en énergie électrique du pays et des provinces; l'existence ou pas d'un programme national d'électrification susceptible de sortir le pays de cet état; ce que prévoit ce programme pour augmenter le taux de desserte en énergie électrique à court, moyen et long terme.

Une autre question majeure a été posée sur le don de 110 millions de dollars de la BAD pour l'électrification péri-urbaine et rurale ainsi que des études de faisabilité de 12 microcentrales. Il s'agit de savoir comment le gouvernement compte utiliser ces études de faisabilité pour relever le taux de desserte ?

D'après le Président de la commission ATIC, le député national Christian Mwando, cette problématique de l'eau et électricité est cruciale.

Selon lui, « le secteur de l'eau et de l'électricité est un secteur qui pose beaucoup de problèmes. Des quartiers entiers font jusqu'à deux mois sans eau, aussi les coupures d'électricité sont quotidiennes. Il était important que les élus du peuple sur investigation du bureau de l'Assemblée nationale puissent entendre le ministre de Ressources hydrauliques ».

A travers cette audition, la commission Aménagement du territoire et Infrastructures de l'Assemblée Nationale veut apporter de solutions idoines à travers des recommandations pour que cette question soit définitivement réglée.

La commission ATIC a accordé quelques jours au ministre des Ressources hydrauliques et électricité pour revenir avec des réponses conséquentes.

La commission fera rapport à la plénière de toutes les réponses qu'apportera le ministre. Cet organe de contrôle s'engage à maintenir ses efforts en vue de dégager des voies et moyens qui contribueraient à l'amélioration de la desserte en eau et électricité dans la capitale Kinshasa et à travers l'ensemble du pays.

Nadine Fula
ZE

Haut-Katanga**L'édit budgétaire en chute de 23,84%**

L'édit budgétaire rectificatif pour l'exercice 2020 de la province sous examen, connaît une diminution de 23,84% en dépenses et en recettes soit 547.874.560.794 (cinq cent quarante-sept milliards huit cent soixante-quatorze millions cinq cent soixante mille sept cent quatre-vingt-quatorze) FC par rapport au budget initial qui était évalué à 780.894.172.816 (sept cent quatre-vingt milliards huit cent quatre-vingt-quatorze millions cent soixante-douze mille huit cent seize) FC, a indiqué mardi le ministre provincial du budget, Momat Kakudji.

Il l'a annoncé au cours du Conseil des ministres du gouvernement provincial, présidé à Lubumbashi, par le chef de l'exécutif, Jacques Kyabula Katwe. Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ledit projet qui sera envoyé à l'Assemblée provinciale pour

examen.

Dans sa communication, le chef de l'exécutif provincial a remercié tous les membres du gouvernement provincial pour leur participation active, lors de l'itinérance qu'il a effectuée dans le territoire de Kambove.

Il a précisé que c'est par ce territoire qu'il a bouclé son itinérance dans les 6 territoires que compte la province. Il a proposé que cette expérience soit relancée l'année prochaine dans le Haut-Katanga profond, afin de s'enquérir de l'état des routes de desserte agricole et de la vie sociale de la population.

Jacques Kyabula Katwe, a terminé par insister sur le comportement responsable que doivent afficher les membres de son gouvernement, surtout en cette période qu'il a qualifiée de « grands enjeux politiques ». ACP

Kasaï

Tshikapa : la dangereuse traversée de la rivière Kasaï



Le pont Kasaï construit avant l'indépendance du pays a été sollicité de manière intensive ces derniers mois. Il s'est effondré vendredi 23 octobre 2020 au passage d'un gros camion. Photo droits tiers.

Des organisations de la société civile du Kasaï s'inquiètent des conditions de traversée de la rivière Kasaï, depuis que le pont jeté sur ce cours d'eau s'est effondré en octobre dernier.

Tous les matins, employés, commerçants, élèves et étudiants habitant la commune de Kele sont obligés de trouver un moyen pour traverser la rivière Kasaï et se rendre au centre-ville.

Selon le secrétaire exécutif du cadre de concertation de la société civile de Tshikapa, Eddy Mbonge, les habitants de la ville, qui doivent se déplacer d'une rive à l'autre de la rivière, sont obligés d'utiliser des pirogues. Ce qui pose des problèmes de sécurité notamment pour les enfants.

Pour Eddy Mbonge, les pirogues n'offrent pas de garantie sécuritaire. Il parle de risque de chavirement et de noyade.

« La situation est devenue très difficile pour les élèves, les étudiants [...] qui traversent en pirogue. C'est une situation vraiment difficile qui risque d'aboutir à des naufrages et à beaucoup d'autres situations

qui ne sont pas acceptables », fait-il observer.

Actuellement à Kinshasa, le gouverneur du Kasaï, Dieudonné Pieme, affirme pourtant que son gouvernement avait déjà pris des dispositions pour permettre une traversée sécurisée des personnes.

D'après Dieudonné Pieme, deux embarcations sont louées pour assurer le transport des personnes.

« Je vous confirme que les embarcations louées par le gouvernement provincial sont bel et bien opérationnelles. Moi-même, je ne suis pas à Tshikapa maintenant. Je ne peux pas affirmer que ce que vous dites et que ces personnes disent est vrai. Moi, je vous donne les dispositions qui sont mises en place », répond le gouverneur interrogé sur les inquiétudes de la société civile.

« Mais, poursuit le gouverneur Pieme, si vous me dites qu'il n'y en a pas et que vous en avez les preuves. Sur votre dénonciation, je vais faire vérifier Ça par mes services. »

Nord-Kivu

Goma : une dizaine d'armes remises au 1er jour !

Une dizaine d'armes à feu, tous calibres confondus, contre argent liquide allant de 20 à 150\$, ont été remises par la population, mercredi 11 novembre à Goma (Nord-Kivu).

C'était au premier jour du lancement de la campagne de récupération d'armes et effets militaires, détenus illégalement par les civils. Une initiative de paix de la Fondation Patrick Munyomo, député national, élu de Goma.

Le gouverneur de province, Carly Nzanu Kasivita, qui a lancé officiellement cette campagne en présence de plusieurs responsables militaires, policiers et civils.

8 chargeurs garnis, 1 bombe défectueuse, 1 grenade type chinois, 1 arme AK47 défectueuse et 2 pelles d'infanteries ont été remis par la population civile, à ce premier jour du lancement de cette campagne. C'est à la grande satisfaction de l'initiateur du projet, le député national, Patrick Munyomo :

« Il y a des personnes qui détenaient ça et, elles viennent de les remettre. On vient de les encourager en disant ; voilà, c'est bien. Allez sensibiliser les autres qui en possèdent. Nous voulons la paix. C'est après la paix qu'il y aura le développement. Personne ne peut venir investir ici au Nord-Kivu, tant que nous vivons encore dans l'insécurité »

Le président de la société civile urbaine de Goma, Marrion Ngavho, salue cette initiative qu'il qualifie de « salvatrice » et espère à aspirer à la paix dans la ville. Il promet aussi l'accompagnement de sa structure :

« Les gens sont tués le jour comme la nuit. Nous pensons qu'une arme qui est récupérée, quelques cartouches récupérées, c'est déjà une victime qui est mise à l'écart. Nous appelons la population qui détient les armes à les remettre pour aspirer à la paix dans la ville. »

Toutes les autorités qui ont pris part à cette cérémonie invitent et encouragent la population à remettre les armes détenues illégalement. Elles garantissent qu'aucune poursuite ne sera engagée contre toute personne détentrice d'arme, qui va s'en débarrasser durant cette période de la campagne. 50 mille \$, c'est le coût de ce projet. Le député Munyomo appelle d'autres partenaires à lui emboîter les pas dans ce projet.

Plusieurs tentatives de récupération d'armes avaient été lancées par le passé à travers différents programmes. Mais seulement, les résultats n'ont pas été satisfaisants, reconnaît le Maire de la ville de Goma.

Tanganyika

Trois officiers FARDC et une femme tués par leur collègue à Nyunzu

Trois officiers du 611ème bataillon de FARDC et une femme ont été tués par balle à Nyunzu, à 200 Km à l'Ouest de Kalemie, dans la province du Tanganyika.

Selon l'Administrateur du territoire de Nyunzu, Hubert Kanza Vumba, le drame est survenu lundi 9 novembre vers 15 heures locales (13h TU) non loin d'un Shop de transfert des monnaies. Un capitaine du 611ème Bataillon des FARDC a tiré des coups de feu en l'air avant de pouvoir pointer son arme en direction de ses deux collègues officiers FARDC et du garde de capitaine. Une femme se trouvant dans le rayon a été touchée par une balle perdue.

L'auteur présumé du crime est en cavale.

« Il a tiré sur deux collègues à lui

qui sont aussi capitaines ; donc, même grade. C'est ce qui a fait que, vraiment, c'était de la panique », a déclaré l'Administrateur du territoire de Nyunzu, Hubert Kanza Vumba.

Il pense que l'argent serait derrière cet incident mortel. Le fugitif a été localisé dans le secteur de Kabeya Mayi, situé à 34 Km de Nyunzu, sur l'axe Nord Lukuga, après avoir menacé à l'arme un motard pour le transporter : « Même quand il a pris le motard qu'il a amené à 24 km ; il libère le motard, il commence à foncer à pied. Arrivé à Kabeya-Mayi. Il a encore tiré sur un autre militaire. Cette fois-là, c'est un lieutenant. C'est ainsi qu'il a pris la fuite, Direction, c'est vers le Nord. »

L'Auditorat militaire de garnison de Kalemie a lancé des recherches, a indiqué l'administrateur de Nyunzu



LA LIGUE DES CONGOLAIS NÉS EN 1960 (LICO-1960)

Désormais Ambassadeur de la croisade 450 = 1

PLUS QUE

450

NOUS SOMMES



450=UN



MERCI A JOHN NYAKERU

450 EGAL 1

Bain de foule géant pour Moïse Katumbi à Kinshasa



Ces 32 Congolais qui ont combattu pour la Belgique dans la boue de l'Yser

Ils ont été pilonnés devant le fort de Walhem, se sont battus pour qu'Anvers ne tombe pas. A Tervaete, Honoré Nkulu est monté à l'assaut de la digue de l'Yser, baïonnette au poing. Deux officiers, d'Oltremont et Von Stockhausen se sont effondrés devant lui, mais lorsqu'il a réussi à la nuit tombée à gagner l'arrière du front pour signaler la mort des deux officiers, il n'a pas été cru et fut renvoyé au front avec pour mission de ramener le képi des intéressés. D'autres, comme Paul Panda Farnana, fut fait prisonnier et déporté en Allemagne. A son retour, il consacra toute son énergie à exiger qu'un monument rappelle les exploits de ses compatriotes mais il fallut attendre 1970 pour qu'au square Riga à Schaerbeek, un monument soit érigé à la mémoire de tous les soldats congolais morts au combat.

Même si un modeste panneau rappelle leurs noms à Tervuren, qui sait encore que 32 Congolais se sont engagés aux côtés des Belges durant la guerre 14-18 ? Certains sont morts sous les balles, ont été victimes des gaz ou du froid, ont quitté les tranchées boueuses pour l'hôpital, été déportés en Allemagne puis réexpédiés au Congo. Mais que faisaient ils là, ces Africains qui en principe auraient du se limiter aux guerres africaines sous la bannière de la Force Publique ? Le ministre des colonies de l'époque, Jules Renkin, avait été formel. Interrogé sur l'opportunité de faire venir des

Congolais pour épauler les troupes belges à l'instar des spahis marocains, des sikhs indiens ou des tirailleurs d'Afrique de l'Ouest qui combattaient aux côtés des Français ou des Anglais, il avait sèchement refusé. Pêle mèle, il avait assuré que ce ne serait pas bon pour le prestige de la civilisation blanche en Afrique, que la Belgique ne pouvait associer les Africains à cette mêlée infernale et surtout que « les Blancs perdraient leur autorité morale au Congo si les Noirs venaient à apprendre que Blancs et Noirs avaient côte à côte, pataugé dans la boue jusqu'aux genoux. »

Si la cause fut promptement entendue, il apparut cependant, après la guerre, que 32 Congolais avaient bel et bien combattu sous le drapeau belge, été tués, blessés, déportés. Qu'ils s'étaient engagés volontairement, aux côtés des 20.000 belges qui en août 1914 s'étaient présentés dans les centres de recrutement pour défendre leur pays dont les troupes allemandes avaient franchi la frontière.

Une étude de Griet Boosen (<https://cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2014>) rappelle d'où venaient ces hommes qui, en principe n'auraient pas du se trouver là : au tournant du siècle dernier, certains matelots naviguant à bord de la Compagnie maritime belge étaient restés à Anvers, d'autres vendaient à Bruxelles des sucreries appelées « carabouyas » tandis que des « boys » avaient suivi leur maître blanc avant

que la pratique soit interdite. Le plus célèbre d'entre eux était Paul Panda Farnana, emmené en Belgique par Jules Derscheid, qui confia son éducation à sa sœur Louise. Le jeune homme fréquentera l'athénée d'Ixelles, étudiera la musique et le dessin, puis l'horticulture à Vilvorde. Après la guerre, fréquentant des intellectuels comme Paul Otlet fondateur du Mundaneum et Henri La Fontaine qui recevra le prix Nobel de la Paix, il entretiendra une correspondance suivie avec les leaders du mouvement panafricaniste W.E.Dubois et Blaise Diagne. S'il critiquait la politique coloniale de la Belgique et fut l'un des premiers nationalistes congolais, cela ne l'empêchait pas de défiler chaque année dans les rangs des anciens combattants et de défendre les droits de ces derniers.

Les historiens se sont longtemps demandé pourquoi ces Congolais s'étaient ainsi engagés dans un combat qui n'était pas le leur : promesse d'une solde régulière, pression du groupe, sentiment que la guerre ne durerait que quelques semaines, attachement à la Belgique ? Ce que l'on sait, c'est qu'en novembre 1914, sur les 32 engagés, il n'en reste déjà plus que neuf dans le Westhoek. Les autres ont été tués ou blessés, sont détenus dans des camps de prisonniers en Allemagne ou des camps d'entraînement en France où leur situation est à peine meilleure ; ils tombent malades au même rythme que les soldats belges,

subissent les mêmes gaz toxiques, souffrent du froid et de l'humidité...

Après la guerre, les survivants se retrouvent presque aussi démunis qu'avant, et se concentrant à Bruxelles, c'est dans le quartier d'Ixelles qui deviendra Matonge qu'ils trouvent à se loger et fondent l'Union congolaise, « société de secours et de développement moral de la nation congolaise ».

Dans les années 20, ils ouvrent un « front » au cœur même de la métropole, plaçant pour l'émancipation de leurs compatriotes. Paul Parnana, le plus intellectuel, le plus brillant de tous, se verra fortement conseiller de regagner le Congo. Quelques mois après son retour, mal vu qu'il était par l'autorité coloniale, il trouvera la mort dans son village natal, sans doute empoisonné.

Le député écolo Calvin Soiresse Sall et sa collègue Aurélie Sapa qui mènent depuis longtemps un combat mémoriel au sujet de la colonisation et qui ont exhumé le dossier, se demandent où sont les statues de ces hommes là, qui ont combattu pour défendre la Belgique sans jamais perdre de vue l'émancipation de leurs compatriotes congolais. Les représentants d'Ecolo souhaiteraient que ceux qui n'ont jusqu'à présent été récompensés que par le silence et l'oubli figurent désormais dans les livres d'histoire et au programme de l'enseignement...

Colette Braeckman

Le Docteur Mukwege est reçu par Félix Tshisekedi

Reçu par Tshisekedi dans le cadre des concertations, le Docteur Mukwege s'élève au dessus du marécage politique

Reçu en audience par le président Tshisekedi dans le cadre des consultations nationales, le Docteur Mukwege, s'est élevé bien au dessus des manœuvres qui ont pour but de contourner la majorité dont, avec 300 députés, disposent les partisans du Front commun pour le Congo de Joseph Kabila face au chef de l'Etat Félix Tshisekedi. Rappelons que ce dernier, au vu des nombreux blocages qui paralysent la coalition en place se cherche de nouveaux alliés au sein de la classe politique afin d'éviter de devoir recourir à la solution à la fois la plus simple, mais aussi la plus coûteuse et la plus hasardeuse, de nouvelles élections.

La consultation engagée dépassant largement le cadre du vivier (sinon du marécage...) politique, le prix Nobel de la Paix n'a pas hésité à rappeler l'essentiel : rappelant que la misère de la population était insupportable et la crise sociale pire que jamais, il a insisté sur la nécessité de lutter contre l'impunité et d'ériger la justice comme pilier ma-

jeur d'un Etat de droit. Soulignant la gravité des crimes commis en RDC depuis le début des années 90 il a souhaité, une fois encore, la mise en place d'un Tribunal International pour la RDC afin que soient jugés les auteurs étatiques ou non, nationaux et étrangers, des innombrables atrocités dont les Congolais ont été victimes. Il a plaidé aussi en faveur de réformes institutionnelles profondes, qu'il s'agisse des secteurs de la sécurité, de la justice, de la commission électorale indépendante.

Les temps à venir diront si ce plaidoyer a une chance d'être entendu à deux niveaux : celui d'une classe politique invitée à se livrer à son jeu favori, celui du « dialogue » et de la « concertation », exercice qui se traduit trop souvent par le débâchage et par la recomposition des alliances, ce que la population appelle plus simplement « partage du gâteau ». Et celui aussi de la « communauté internationale » à l'heure où l'on s'interroge sur les éventuels changements de la politique américaine.

Sur ce plan, le plaidoyer du Prix Nobel de la Paix risque de trouver ses limites : la politique américaine

à l'égard de Kinshasa demeurera sans doute, demain comme aujourd'hui, inspirée davantage par le « principe de réalité », à savoir tenter de limiter voire de supplanter la Chine dans un pays détenteur de matières premières aussi essentielles que le cobalt, le lithium et autres minerais stratégiques. Ces impératifs de base s'agrémenteront sans doute d'éléments plus moraux comme la lutte contre la corruption, contre l'impunité dont ont longtemps bénéficié des acteurs locaux, piliers du régime Kabila, en particulier au sein de l'armée et de la sécurité. Mais nul n'a oublié que la première et la deuxième guerre du Congo, de 1998 jusqu'en 2002, furent aussi des guerres inspirées par l'avidité que suscitaient les ressources minières du pays et par le choix de nouveaux alliés régionaux comme le Rwanda et l'Ouganda, fortement soutenus par les Etats Unis. S'il est probable que des membres éminents des administrations démocrates de l'époque Clinton reprennent du service aux côtés de Joe Biden, on peut se demander s'ils iront jusqu'à soutenir une justice internationale qui pour-

rait embarrasser leurs alliés de l'époque...

En attendant, sur le terrain strictement congolais, les consultations initiées par le président Tshisekedi ont libéré la parole : les militants de la campagne anti corruption « le Congo n'est pas à vendre » dénoncent les activités du fonds spéculatif américain Och Ziff et la responsabilité de Dan Gertler, le mouvement citoyen Filimbi exige « le démantèlement d'un système prédateur et criminel » tandis que la Lucha a déposé un mémorandum très complet rappelant entre autres qu'à Beni, 659 Congolais ont été massacrés au cours de l'année écoulée sans que le pouvoir ait semblé s'en émouvoir...

Les consultations initiées par le président Tshisekedi semblent aussi libérer l'imagination des journalistes : plusieurs de nos confrères travaillant pour des médias en ligne nous ont prêté des propos selon lesquels « défier le FCC serait tout simplement du suicide pour Tshisekedi ». Une prévision qui n'a jamais été exprimée, ni verbalement ni par écrit !

Colette Braeckman

ETHIOPIE**L'armée gagne du terrain au Tigré***Des réfugiés éthiopiens à Sololo, au Kenya.*

L'armée éthiopienne a vaincu les forces locales dans l'ouest de l'État du Tigré, a déclaré jeudi le Premier ministre Abiy Ahmed, accusant ses ennemis d'atrocités au cours d'une semaine de combats qui menace de déstabiliser la Corne de l'Afrique.

«La région occidentale du Tigray a été libérée», a tweeté Abiy, 44 ans, qui vient du plus grand groupe ethnique des Oromo et a combattu autrefois avec les Tigréens contre l'Érythrée voisine.

«L'armée fournit maintenant une aide et des services humanitaires. C'est aussi nourrir les gens», a-t-il ajouté.

Le premier ministre éthiopien accuse le TPLF d'avoir déclenché le conflit en attaquant une base militaire fédérale et en défiant son autorité, tandis que les Tigréens affirment que son règne de deux ans les a persécutés.

M. Abiy a déclaré que certains de ses soldats avaient été retrouvés morts dans la ville de Sheraro, sans en préciser le nombre. Plus de 10 000 réfugiés éthiopiens sont entrés au Soudan depuis le début des combats et les agences humanitaires affirment que la situation au Tigré devient désastreuse.

«A ce jour, le nombre d'Éthiopiens ayant pénétré au Soudan monte

c11.000", affirme Alsir Khaled, directeur de l'agence soudanaise pour les réfugiés dans la ville frontalière de Kassala.

Mercredi, le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok a insisté sur «la nécessité d'arrêter les combats» en Ethiopie et de revenir à des négociations.

Addis Abeba mène depuis le 4 novembre une opération militaire d'envergure dans la région dissidente du Tigré.

Le Haut-commissariat aux réfugiés s'attend à une vague de réfugiés car il estime que la guerre risque de s'intensifier. La directrice régionale du HCR, Clémentine Nkweta-Salami, insiste auprès des gouvernements des Etats voisins pour qu'ils laissent leurs frontières ouvertes «à ceux qui ont été contraints de quitter leurs habitations».

Le Premier ministre Ahmed a lancé cette opération contre les autorités du Tigré, qu'il a accusées d'avoir attaqué deux bases de l'armée fédérale sur leur territoire, ce qu'elles démentent.

L'Union africaine réclamé mardi la fin des hostilités. Le Front de libération des peuples du Tigré accuse Abiy Ahmed de l'avoir écarté du pouvoir depuis qu'il est devenu Premier ministre en 2018.

Côte d'Ivoire**Alassane Ouattara et Henri Bédié «brisent la glace» à Abidjan**

En Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara, réélu pour un troisième mandat controversé, et son principal opposant l'ex-président Henri Konan Bédié disent avoir "brisé la glace" lors de leur rencontre mercredi à Abidjan, destinée à apaiser les violences électorales meurtrières dans le pays.

Un tête-à-tête pour rétablir la confiance - les mots d'Alassane Ouattara, au terme de l'entrevue qui a duré une quarantaine de minutes à l'hôtel du Golf, un lieu symbolique de la crise post-électorale de 2010-2011.

"Nous avons pu briser le mur de glace et le mur de silence", a renchéri Henri Konan Bédié, les deux hommes promettant d'autres rencontres à venir.

C'était leur première réunion depuis la présidentielle du 31 octobre, boycottée par l'opposition, qui n'en reconnaît pas les résultats. Et même depuis août 2018, après la rupture politique entre les deux hommes, longtemps



alliés.

"Nous allons dans les jours et semaines à venir continuer à nous téléphoner et à nous rencontrer pour qu'enfin le pays soit ce qu'il était avant", a promis M. Bédié.

"La paix est la chose la plus chère à tous les deux et à tous les Ivoiriens et nous avons décidé d'œuvrer pour qu'il en soit ainsi", a assuré le président Ouattara, alors que la Côte d'Ivoire est secouée depuis trois mois par des affrontements électoraux qui ont fait 85 morts et près de 500 blessés.

Mali**La contestation grandit contre l'emprise des militaires sur la transition**

Les autorités de transition maliennes installées après le putsch du 18 août font face à une contestation grandissante, un acteur majeur de la crise politique se brisant à son tour contre l'emprise jugée excessive des militaires.

Le Mouvement dit du 5-Juin a dénoncé dans un communiqué publié mercredi soir l'ascendant des militaires sur la transition sous un «habillage civil». Il a appelé à entrer en «résistance».

Le Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) est une coalition de partis et d'organisations de la société civile qui a mené la mobilisation contre le président Ibrahim Boubacar Keïta, canalisant l'exaspération des Maliens face aux violences jihadistes et intercommunautaires, au marasme économique ou encore la déliquescence et la corruption de l'Etat. Ce sont finalement les militaires qui ont renversé M. Keïta le 18 août.

Ils se sont engagés à rendre le pouvoir à des civils élus au bout de 18 mois, et ont installé entre fin septembre et début octobre un président et un gouvernement de transition. Ils viennent de s'attaquer à la mise en place du dernier organe, législatif, de cette transition.

C'est cet organe, appelé Conseil national de transition (CNT), qui suscite la grogne du M5 et d'autres contre les militaires, dont le coup de force d'août avait été accueilli favorablement par de nombreux Ma-

liens.

Le M5-RFP a perdu de sa force d'action dans la transition. Mais sa voix compte toujours. Le parti du chef de l'opposition sous le régime déchu, Soumaïla Cissé, en fait partie.

Les conditions de création du CNT «ont fait tomber les masques et dévoilé la nature purement militaire de la transition avec un habillage civil qui ne trompe plus personne», dit le M5.

Les décrets publiés cette semaine et fixant les modalités de création du conseil y octroient huit représentants au M5 sur 121. Les forces de défense et de sécurité disposent d'un cinquième des sièges, avec 22 représentants. Les autres places se répartissent entre partis, anciens groupes armés, organisations de la société civile, cultes religieux ou encore syndicats.

Le vice-président, le colonel Assimi Goïta, validera la liste des membres. Bien que discret, le colonel Goïta, chef de la junte au pouvoir dans l'immédiat après-putsch, continue à passer pour l'homme fort de la transition.

Les décrets «sont purement et simplement inacceptables», dit le M5, qui refuse de participer au CNT. Outre la haute main exercée par les militaires sur la constitution du conseil, le M5 s'indigne du délai de 48 heures, expirant ce jeudi, imparti pour présenter des candidats.

Burkina Faso**Sept soldats tués dans une embuscade dans le nord**

Sept soldats burkinabè ont été tués et plusieurs blessés ou «portés disparus» mercredi dans une embuscade tendue dans le nord du Burkina Faso, en pleine campagne pour l'élection présidentielle, a appris l'AFP jeudi de sources de sécurité.

«Une patrouille militaire est tombée dans une embuscade sur l'axe Tin Akoff-Beldiabé» des localités situées dans la province de l'Oudalan, frontalière du Mali et du Niger, a déclaré une de ces sources de sécurité.

«Le bilan provisoire est de sept militaires tués et des blessés», d'autres soldats étant «portés disparus», selon cette source.

«Une opération de ratissage est en cours pour traquer les assaillants et rechercher les éléments qui manquent à l'appel», a précisé une autre source de sécurité, confirmant l'attaque.

La dernière embuscade contre des soldats dans le nord du Burkina, la zone du pays la plus touchée par les exactions jihadistes, remontait au 11 septembre. Quatre militaires avaient été tués.

Le Burkina Faso, miné par une spirale d'attaques jihadistes depuis cinq ans, organise des élections présidentielle et législatives le 22 novembre.

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, candidat à un second mandat, a lancé sa campagne la semaine passée en promettant de ramener «la paix».

Ses détracteurs lui reprochent d'avoir été incapable de faire face aux menaces jihadistes croissantes lors de son premier mandat.

En raison des violences jihadistes touchant une grande partie du territoire, près de 1.500 villages (sur plus de 8.000) dans



22 communes (sur plus de 300) ne participeront pas au scrutin.

En septembre, les députés ont adopté une loi permettant de valider les résultats des élections même si elles ne se déroulent pas sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil constitutionnel avait constaté l'existence d'une «force majeure», la «non couverture de 17,70% du territoire national» par le scrutin, en raison de la «présence de groupes terroristes dans les localités, l'absence de l'administration dans les zones affectées, l'abandon par les populations de leurs sites d'habitation pour d'autres localités».

Les attaques jihadistes, souvent entremêlées à des conflits intercommunautaires, ont fait plus 1.200 morts et un million de déplacés depuis 2015.

Sous-équipées et mal entraînées, les forces burkinabè ne parviennent pas à enrayer la spirale de violences jihadistes, malgré l'aide de troupes étrangères, notamment de la France, présente dans le Sahel avec 5.100 hommes dans le cadre de l'opération antijihadiste Barkhane.

Prix littéraire Zamenga dévoile ses gagnants pour l'an 2020

Le Centre Culturel Wallonie Bruxelles de Kinshasa a relevé l'un de ses grands défis de l'année 2020 bouleversée par Covid19, la pandémie du chaos, en organisant ce Samedi 07 Novembre, la remise des prix aux différents gagnants de la 3e édition du Prix littéraire Zamenga.

Le Prix Zamenga est un concours littéraire qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de jeunes auteurs congolais ainsi que la littérature congolaise dans son ensemble. Et pour cette troisième édition soixante dix (70) nouvelles ont été retenues au départ. Ainsi dix d'entre eux sont arrivées en finale.

En effet, ce bal littéraire a été marqué d'une solennité remarquable suite à la présence des éminentes personnalités notamment le Ministre de la Culture et des Arts Jean Marie Lukundji Kikuni, la Commissaire Générale à la Culture de la Ville Kinshasa Yvette Tabu, la Déléguée Générale de Wallonie Bruxelles, Kathryn Brahy et les différents acteurs culturels ainsi que les médias conviés.

Sous la modération de l'écrivain Richard Ali, Responsable de la bibliothèque du CWB à Kinshasa, 10 prix ont été remis aux gagnants, auteurs des oeuvres qui ont été sélectionnées par le Jury de ce « Prestigieux Prix Littéraire ».

Parlant de la finale, c'est Marshall Ahongo avec sa Nouvelle intitulée « sueur » qui a remporté la troisième édition du Prix littéraire Zamenga, un trophée reçu des mains de Jean-Marie Lukundji, Ministre de

la culture et arts.

Grâce à un texte qui évoque des femmes victimes de viols, l'auteur a pris l'angle sous lequel les gens parlaient des viols sans vouloir en parler. En outre, souvent c'est sont les femmes victimes qui sont exposés à expliquer ce qu'elles ont vécues pendant que l'auteur de cet acte se camoufle.

« C'est un grand honneur, surtout un sentiment d'accomplissement car j'ai participé à trois concours littéraires et une fois j'étais deuxième et j'ai remporté les deux autres », a déclaré Marshall Ahongo.

Quant au choix du sujet traité dans sa Nouvelle qui parle des femmes victimes de viols, Marshall Ahongo pense que la problématique du viol est souvent évoquée sans pourtant toucher le fond du problème.

Quant aux objectifs poursuivis par ce concours, le coordonnateur du Prix littéraire Zamenga, Richard Ali A Mutu, a affirmé que l'objectif est d'encourager les jeunes à produire les oeuvres littéraires.

« En organisant ce concours notre objectif est d'encourager les jeunes à écrire, donner aux jeunes un cadre d'expression mais aussi les encadrer afin de les apprendre les genres littéraires comme la Nouvelle par exemple. Nous voulons que la scène littéraire congolaise ne puisse pas manquer des cadres, C'est pourquoi nous nous battons pour organiser ce concours », a fait savoir Richard Ali coordonnateur du Prix Zamenga.

B.J.D

La musique chrétienne en deuil

L'Evangéliste David Tambwe n'est plus

La Musique Congolaise dans sa version chrétienne Gospel vient de perdre un de ses baobabs. Le Chantre et évangéliste, David TAMBWE « Teach », leader de « Vox Dei » est décédé dans la nuit de ce Dimanche 08 Novembre sur sol Belge.

L'Information a été livrée sur plusieurs pages de la toile de ses proches et collaborateurs du monde de la musique chrétienne et de l'évangélisation notamment Aimé Nkanu, Léon Georges Matope et autres sans donner les détails sur les circonstances de sa mort.

Du reste un grand silence qui a été constaté s'explique par la grandeur de l'émotion suscitée suite à la disparition de cet encadreur de plusieurs générations de chantres chrétiens en

République démocratique du Congo.

Signalons que David Tambwe, dit « le professeur » a œuvré sur la scène de la musique Gospel pendant près de 30 ans soit entre fin des années 80 et 2010 avant de s'installer dans la communauté Congolaise de la Diaspora Euro-Américaine.

Il a été leader du Groupe « Vox Dei » et proche de l'église Armée de Victoire de l'Archibishop, Kutino Fernando et l'une des grandes figures de la musique chrétienne à participer dans plusieurs chansons d'adoration qui regroupaient près d'une centaine de chantres vers les années 90 et 2000 sur l'initiative et les compositions d'un autre Patriarche du Gospel, Charles Mombaya.

B.J.D

Les gagnants de la deuxième édition du «Prix Lokumu» seront connus ce soir

Le Musée national du Congo servira de cadre ce vendredi 13 novembre à 18h30 pour la remise des « Prix Lokumu » deuxième édition. Annonce faite par les organisateurs de la soirée des arts « Prix Lokumu ».

La particularité de cette deuxième édition est que des artistes étrangers qui ont collaboré avec des musiciens congolais sont également nominés. Le meilleur d'entre eux sera aussi primé ce vendredi 13 novembre.

Pour chaque catégorie les cinq meilleures personnes sont nominées. Un jury présidé par la poétesse Yolande Elebe sélectionnera dans cha-

que catégorie un(e) lauréat(e) qui sera primé(e).

Alexis Thambwe Mwamba est nominé dans la catégorie « Mécène de l'année », Prince Balume dans la catégorie « Manager de l'année » et Aldophe Voto dans la catégorie « Cinéma ».

La première édition de cette soirée des arts (Prix Lokumu) était organisée le 13 avril 2019 au salon Okapi de l'hôtel Venus. Cette initiative culturelle est pilotée par deux jeunes journalistes, Onasis Mutombo et Jonathan Bilari.

Beni Joël Dinganga

Le clip « désolé » de Héritier Watanabe gagne 1 million de vues



3 semaines après la sortie du clip « Désolé » de l'artiste-musicien Héritier Watanabe a atteint le cap d'un million de vues sur YouTube. Une étape importante pour Goga.

Ce clip a été réalisé par le célèbre Chris Macari. Réalisateur qui a notamment collaboré avec Booba. Tourné en France, ce visuel a été ovationné par les fans de l'artiste ainsi que ses autres collègues.

Wata plus a interprété ce titre avec les larmes et la tristesse de l'âme. Le chanteur a présenté ses excuses auprès de ses fans suite au scandale de l'année dernière.

Sur ce tube, l'artiste présente des excuses auprès de sa maman et ses fans pour tous les scandales sexuels et déboires judiciaires qui ont terni son image.

B.J.D

Bientôt la sortie de la chanson de Fabregas chantée en featuring avec Innos'B



Fabregas le métis a posté, ce mercredi 11 novembre, sur les réseaux sociaux, une photo, extrait de son prochain single avec Innos'B.

Annoncé depuis plusieurs mois, le clip du single de Fabregas en featuring avec Innos'B, a été tourné

à Kinshasa, quelques jours, avant le concert du Maestro Fabro et son groupe dans la salle Show buzz de la capitale.

D'après les informations à notre possession, cette nouvelle chanson en feat avec Molodoi Leader, apparaîtra chez Fabregas. Mais, la date de sortie n'est pas encore connue jusqu'ici.

Fabregas le métis noir a aussi annoncé la semaine dernière qu'il comptait lancer l'album de son groupe Villa Nova, d'ici la fin de cette année courante.

B.J.D

CAN 2022

RDC-Angola ce samedi au stade des Martyrs

24 Léopards sont déjà à Safari Beach (Kinshasa), lieu choisi pour le rassemblement en prévision des matchs de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2022. Christian Nsengi a dû réadapter sa liste face aux multiples forfaits signalés. Plusieurs jeunes joueurs de la Ligue Nationale de Football se retrouvent dans la tanière. De ce groupe, seul Cédric Bakambu manque encore. L'attaquant du Beijing Guoan devra atterrir à Kinshasa dans les prochaines heures, lui a-t-il déjà quitté la Chine.

Le groupe présent à Kinshasa ;

Joel Kiassumbua
Jackson Lunanga
Baggio Saidi

Bridel Efonke

Djo Issama Mpeko
Christian Luyindama
Marcel Tisserand
Chancel Mbemba
Bobo Ungenda
Fabrice Nsakala
Glody Ngonda
Arsene Zola
Djuma Shabani

Fabrice Ngoma
Samuel Moutoussamy
Yannick Bangala
Merveille Bope
Neeskens Kebano
Mercey Ngimbi
Jordan Botaka
Joël Ngandu

Ben Malango
Joel Beya
Dark Kabangu

C'est depuis les Léopards ont démarré les séances d'entraînement, au centre technique Kurara Mpova de la FECOFA. Une autre séance a été organisée hier mercredi, sous la houlette de Christian Nsengi. La première manche du derby contre l'Angola est prévu ce samedi 14 novembre, au stade des martyrs. Reléguée au troisième rang du groupe D, la RDC a obligation de résultat pour rester en vie dans ces éliminatoires. Christian Nsengi et ses joueurs le savent pertinemment.

Footrdc.com

Gaël Kakuta plus que jamais incertain...

Il ne manquait que lui pour compléter la longue des forfaits déclarés dans les rangs des Léopards pour les deux matchs contre l'Angola. L'attaquant Lensois devrait très probablement manquer à l'appel de Christian Nsengi. Selon nos informations, Gaël Kakuta souffre d'une petite douleur à sa cuisse gauche, qui lui permettra

pas d'être avec ses coéquipiers de l'équipe nationale pour la double rencontre très décisive contre les Palencas Negras de l'Angola.

La RDC va devoir faire sans l'apport offensif de l'un des meilleurs joueurs de Ligue 1 française cette saison. Gaël Kakuta est sur un petit nuage avec son club formateur, le RC Lens, qui malgré

un recul au classement reste parmi des belles surprises de ce début de saison. Kakuta est 8ème meilleur buteur du championnat de France avec 4 buts. Ils rejoignent le groupe de Paul-José Mpoku, Arthur Masuaku, Britt Assombalonga autre Wissa Yoane forfaits pour ce double duel.

Footrdc.com

...Yannick Bolasie à la rescousse !

Initialement non convoqué pour la double confrontation face à l'Angola, Yannick Bolasie devrait finalement être du groupe à Kinshasa. D'après nos informations, l'ailier d'Everton a été appelé à la dernière minute pour palier les innombrables absences et forfaits des joueurs appelés.

Le joueur a aussi vendu la mèche ce jeudi en publiant sur les réseaux sociaux les images de son



voyage. Il pourrait rejoindre Kinshasa avant le jour du match. Numériquement, Bolasie comblera le vide laissé par Mpoku et Wissa, incertains. Cédric Bakambu, attendu dans la capitale, ne devrait pas arriver avant le jour du match. Bolasie n'a pas disputé une seule minute de jeu avec Everton cette saison en championnat, Carlo Ancelotti l'ayant écarté de ses listes.

Footrdc.com

Léopards - Palanca Negra: cinq remplacements autorisés

Covid-19 l'oblige, la nouvelle règle instaurée par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) en complicité avec ses fédérations membres, sera appliquée en cette étape des éliminatoires.

Pour ce faire, cette mesure sera appliquée lors du match qui va opposer la République démocratique

du Congo ce samedi 14 novembre, à l'Angola.

En effet, chaque équipe est autorisée d'effectuer cinq remplacements.

Selon notre confrère FootRDC, cette règle concerne bien évidemment tous les autres matchs de la 4e journée de ces Éliminatoires à la CAN Cameroun 2021

(la compétition aura lieu en 2022 pour cause de Covid-19). Pour certains matchs programmés en pleine pandémie de Covid-19 « tout match devra être joué si l'équipe compte au moins onze (11) joueurs (dont un gardien de buts) et quatre (4) remplaçants. »

Cedrick Sadiki Mbala

Belgique : « Ça va vite », Jackson Muleka

L'ancien attaquant du TP Mazembe Englebert, Jackson Muleka a laissé un message nourri d'espoir passionné pour son retour dans le groupe des Rouches. Blessé fin octobre, le petit joyau Congolais du Standard de Liège connaît un parcours compliqué par des blessures.

Annoncé absent pour 4 à 6 semaines, le joueur âgé de 21 ans a laissé un message fleurissant des pétales d'assurance. « Gloire et louange au bon Dieu ! Comme ça va vite et, bientôt nous allons nous revoir et prendre du plaisir sous la grâce et l'amour du très haut », écrit-il sur son compte Instagram.

Le 28 octobre 2020, le Standard de Liège a annoncé la blessure de son avant-centre aux ischio-jambiers droits. Cette blessure, la deuxième pour l'éclair de génie, a été de lourdes conséquences en sélection nationale. Jackson



Muleka va rater les matchs de la 3ème et 4ème journée des éliminatoires CAN 2021 avec la RDC.

Marco Emery Momo

Afrique du Sud

Makusu dans Orlando Pirates: «J'ai de grandes ambitions»



Jean-Marc Makusu s'est engagé officiellement avec Orlando Pirates. Le transfert de l'attaquant de 28 ans a été rendu public par son nouveau club ce jeudi. Il s'agit d'un prêt avec option d'achat après la saison 2020-21. Après sa signature, le désormais ex-attaquant de l'AS VClub s'est exprimé pour la première fois sous ses nouvelles couleurs.

« Je suis heureux d'avoir rejoint ce prestigieux club et j'attends avec impatience un séjour réussi. Ce transfert présente pour moi un nouveau défi dans un nouveau pays. » déclarait-il, enthousiaste sous les couleurs

Noire et Blanche des Buccaneers. « J'ai de grandes ambitions et je suis convaincu de pouvoir les atteindre avec mes nouveaux coéquipiers. »

Parmi ces ambitions, guider son club vers le titre de champion d'Afrique du Sud, raté de peu cette saison et lutter pour la Coupe de la Confédération. Une compétition que Makusu connaît très bien ajoute le site officiel d'Orlando Pirates. En 2018, il a guidé l'AS Vita jusqu'à la finale du tournoi (défait face aux marocains du Raja Casablanca) terminant deuxième du classement des buteurs.

Iragi Elisha/Footrdc.com

LINAFOOT

TP Mazembe: Simba tombe, Lupopo prochain adversaire !

La Linafoot a réaménagé son calendrier et donc celui des Corbeaux. Dans un communiqué parvenu à la direction du club mardi 10 novembre soir, le TPM n'ira plus à Kolwezi le 17 et pas davantage le 19 novembre prochain. Ladite rencontre est à reprogrammer confirme le secrétariat national. Quant à la rencontre TPM-Lubumbashi Sport qui ne s'était pas jouée le 14 octobre dernier, elle a été refixée au 19 décembre.

AS Simba-TPM ne se jouera plus le 19 du mois courant à cause de la trêve internationale. Sans huit internationaux qui ne rentreront à Lubumbashi que le même 19, la Linafoot n'avait d'autre option que celle de renvoyer sine die le déplacement des Corbeaux à Kolwezi.

Voici les huit Corbeaux ac-

tuellement partis en sélections nationales : Ibrahim MOUNKORO (Mali), Sylvain GBOHOUO (Côte d'Ivoire), Thomas ULIMWENGU (Tanzanie), Joseph Benson OCHAYA (Ouganda), Tandi MWAPE (Zambie). Arsène ZOLA, Djos ISSAMA et Joël BEYA (RDC) sont déjà à Kinshasa pendant que Michée MIKA, figurant sur la liste des réservistes, s'entraîne avec le groupe à Lubumbashi et se tient prêt à rallier vite la capitale congolaise en cas de blessure ou absence d'un joueur convoqué.

Les Corbeaux resteront en pause jusqu'au 22 novembre, date à laquelle ils vont rencontrer le FC Saint Eloi Lupopo. Pour combler ce vide, le staff technique envisage deux rencontres amicales avec les joueurs disponibles.

tpmazembe.com

Mercato: la FECOFA ouvre une séance de rattrapage pour les clubs

Les clubs peuvent se rattraper pour étoffer leurs effectifs. La fédération a ouvert une fenêtre de rattrapage sur le marché des transferts et l'a fait savoir dans une lettre adressée aux ligues. « La Fédération Congolaise de Football Association décide d'ouvrir exceptionnellement une fenêtre de rattrapage pour les clubs n'ayant pas encore affilié leurs joueurs. Elle part du mardi 10 au lundi 30 novembre 2020 », lit-on dans la correspondance.

Après cette fenêtre de rattrapage, les clubs attendront le début de l'année 2021 pour des mouvements migratoires au sein de leurs effectifs respectifs. « La

deuxième période qui va démarrer lundi 04 janvier 2021 pour se clôturer lundi 01 février à minuit », fait savoir l'instance faïtière du football au pays aux ligues nationales et provinciales.

Cette nouvelle sera, sans doute aucun, accueillie comme un baume rafraîchissant au cœur par les clubs sociétaires de la Linafoot D1 pour se renforcer afin de résister à cette traversée sur un fleuve de vie désespérément torpide dans son lit. Les dirigeants des clubs devront casser la tirelire à coup sûr et des grands changements de direction sont attendus

footrdc

Lors de son séjour à Kinshasa

Les militaires appelés à demeurer unis derrière le Commandant suprême

Les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) appellent tous les militaires congolais à demeurer unis et disciplinés derrière le chef de l'État.

L'appel a été lancé par le porte-parole de l'armée, le général Léon Richard Kasonga, lors d'une conférence de presse animée à l'état-major général des FARDC situé à Kinshasa.

«Les FARDC appellent tous les vaillants combattants à demeurer unis, disciplinés comme toujours et derrière le commandant suprême. Nationalistes et républicains, les militaires congolais doivent se laisser ni influencer, ni entraîner dans des polémiques qui n'ont aucun rapport avec leurs missions constitutionnelles», a-t-il dé-

claré.

Par ailleurs, il a appelé les acteurs politiques à s'abstenir d'épiloguer sur les forces armées de la République.

«Nous lançons un appel en direction des opérateurs politiques de tout bord à s'abstenir d'épiloguer sur les forces armées et d'adresser des invectives au commandant des forces armées. Cet appel vaut un réel avertissement car l'armée est apolitique», a indiqué le porte-parole des FARDC.

Quant à la délocalisation de l'état-major général, sujet qui suscite polémique au sein de l'opinion nationale ce dernier temps, le général Kasonga a fait savoir qu'il s'agit d'une suite logique d'un processus qui s'inscrit dans le cadre de la

réforme initiée pour professionnaliser les forces armées.

Délocalisation de l'état-major

Au cours de l'échange avec la presse, le porte-parole de l'armée est revenu sur la délocalisation de l'état-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) qui fait polémique sur les réseaux sociaux ces derniers temps.

À en croire le général Léon Kasonga, il s'agit d'une suite logique d'un processus entamé depuis plusieurs années. Il a affirmé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la réforme initiée pour la professionnalisation de l'armée.

«Enfin, les forces armées

de la République démocratique du Congo s'étonnent que la réforme savamment imaginée pour la professionnalisation de notre outil de défense qui a exigé la construction d'un nouveau quartier général des forces armées, deviennent un sujet de controverse», a-t-il fait savoir.

En outre, le général Kasonga a justifié la délocalisation du quartier général des FARDC par la vétusté du bâtiment actuel abritant l'état-major général.

«La vétusté du bâtiment actuel abritant le quartier général des forces armées ainsi que le nombre de plus en plus important des cadres militaires œuvrant à l'état-major militent en faveur d'un nouveau quartier général.

c'est même le souhait de la population congolaise qui souhaite voir les FARDC dotées d'un grand quartier général digne de son nom», a renchéri le porte-parole des FARDC.

Rappelons que la délocalisation de l'état-major des FARDC vers le camp lieutenant-colonel Kokolo situé dans la commune de la Gombe, toujours à Kinshasa, a été annoncé la semaine dernière. Sur les réseaux sociaux, ce sujet fait débat. Pour certains, l'armée dont le quartier général est situé près de la présidence, a été chassée à cause des consultations initiées par le chef de l'État Félix Tshisekedi. Une allégation rejetée par le porte-parole de l'armée.

Prince Mayiro

Kinshasa

Pas de pénurie d'eau la semaine prochaine

Le directeur général de la Régie de Distribution d'Eau (REGIDESO) a démenti ce mercredi 11 novembre 2020 à l'issue d'une réunion avec le premier ministre à Kinshasa, les allégations attribuées aux syndicats de sa société via un prétendu communiqué qui circule sur la toile, annonçant la coupure de la fourniture d'eau la semaine prochaine à Kinshasa, faute des intrants pour la potabilisation.

Pour Clement Mubiayi, cette information est tout simple une contrevérité créée par des gens de mauvaise foi pour faire souffrir la population.

«Il y a des compatriotes qui profitent de la technologie de l'information pour jouer avec la vie de gens. Je vous dis d'avance que cette information est fausse. Elle ne vient pas des syndicats. Il semblerait que c'est l'ancien communiqué qui est sorti de Top Congo de la déclaration du même syndicaliste en décembre 2019. Ils ont pris ça, ils l'ont travaillé de leur manière pour faire souffrir la population. Il n'en est pas question», a-t-il affirmé.

En cette période de crise

sanitaire, le DG de la REGIDESO a fait savoir que les responsables de cette société publique multiplient des efforts pour que l'eau soit permanente dans les robinets des Kinois dans le but de les épargner de la contamination à la Covid-19.

«Il peut jamais avoir un seul instant dans l'esprit des responsables de la REGIDESO qu'on envisage de fermer l'eau parce que nous savons mieux qu'elle vaut la vie. Véhiculer cette information pendant la pandémie, c'est essayer de pousser les gens à aller vers le Coronavirus qui va se propager à une vitesse de croisière», a indiqué C. Mubiayi.

L'eau est devenue une denrée rare dans plusieurs quartiers de la ville de Kinshasa. Pour y remédier, le gouvernement a mis les moyens nécessaires pour la construction de grandes usines de traitement d'eau afin d'accroître la capacité de la desserte en eau dans la capitale, a dit le DG de la REGIDESO le lundi dernier, au sortir d'une séance de travail présidée par le premier ministre.

Merveil Molo

Attribution du marché à Locosem, filiale de Semlex

«Le Congo n'est pas à vendre» entrevoit des marches «si la confusion persiste»

La campagne «le Congo n'est pas à vendre» (CNPAV) désapprouve le flou artistique qui règne sur une probable entente qui est en voie d'être formalisée entre le gouvernement congolais et LOCOSEM, filiale de la société SEMLEX, pour la production des passeports biométriques et promet de mener des actions citoyennes pacifiques afin de pousser le gouvernement à rencontrer ses recommandations.

D'après Fred Bauma du mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA), cette confusion entretenue par les autorités du pays notamment la ministre des affaires étrangères qui fait preuve de mutisme jusque-là, met à mal le discours du changement prôné par certains responsables du pays.

«On sait depuis quelques jours que le gouvernement aurait décidé de donner une sorte d'avenant à SEMLEX pour lui permettre à travers LOCOSEM, sa filiale en RDC, de produire des passeports encore pour un an. Les termes de ce nouveau accord ne sont pas connus. C'est fait dans une entière opacité et nous ne sommes pas forcément rassurés que les intérêts du peuple seront respectés. Toutes nos recommandations ont été ignorées par le gouvernement congolais. Ce n'est pas normal. Lorsqu'on parle de changement, de la lutte contre la

corruption et la bonne gouvernance, on doit pouvoir le constater dans les actions. Pour l'instant, nous constatons que certaines autorités semblent porter un discours du changement mais dans les actes qu'ils posent, c'est exactement la même chose qui se faisait avant. C'est quelque chose que nous ne pouvons pas accepter», a-t-il déclaré ce mercredi 11 novembre 2020 au cours d'une conférence de presse, à Kinshasa.

Il a, en outre, insisté sur le fait que la RDC doit «définitivement» tourner la page de SEMLEX sur qui pèsent des soupçons de corruption et des malversations financières, qui impliqueraient des proches de l'ex-président Joseph Kabila.

Il a appelé la justice à se pencher sur ce dossier en initiant une enquête crédible.

Par devoir de recevabilité, Jimmy Kande, Coordonnateur RDC UNIS Mouvement Blanc, appelle la ministre des affaires étrangères à communiquer officiellement pour éclairer la lanterne de l'opinion. Par ailleurs, il a déploré «l'irresponsabilité du gouvernement» dans la situation actuelle où le pays ne sait pas délivrer les passeports.

S'agissant du coût du passeport qui pourrait chuter de 185 à 100\$ avec LOCOSEM, J. Kande a affirmé «ce fait accompli» dans lequel le gouvernement veut mettre le pays ne

doit pas faire oublier la nécessité de mettre en avant la transparence dans le processus d'attribution de ce marché et ne doit pas justifier la corruption.

«On nous dit que le passeport pourrait coûter 100\$. Le problème n'est pas là parce qu'il faudrait faire une comparaison avec les pays limitrophes de la RDC pour se rendre compte que même 100\$ serait un prix assez élevé. Notre problème est que le processus n'est pas clair. On ne met pas à la disposition du public des informations sur la manière dont le processus est en train d'être fait. La baisse du prix du passeport ne devra pas justifier une autre forme de corruption. On ne peut pas nous dire qu'on a baissé le prix si le processus n'est pas transparent et qu'il y a encore des gens qui vont continuer à bénéficier gratuitement et de manière abusive de l'argent des Congolais. Nous invitons le gouvernement à faire une communication officielle», fait remarquer ce membre du CNPAV.

Depuis l'expiration du contrat qui liait la RDC et SEMLEX en juin dernier, le pays connaît une carence dans la production des passeports. Cette situation pénalise plusieurs personnes qui sont désormais limiter dans leur droit d'aller et de venir en franchissant les frontières nationales.

Merveil Molo